

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
265.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.51 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.

Un Brin de Causette...



Tout l'monde
criant : suse à
la Vie chère ! C'est
maudite garce,
qu'en fait des sien-
nes, on finira ben
par avoir sa piau,
si qu'on la vise
au bon endroit !...
Le malheur c'est
qu'on est point
d'accord pour sa-
voir comment la
tuyer.

Nos deux Ministres d'Etat ont juré
qu'ils allaient l'empêcher par les
cornes et en un tour de main qu'elle
serait su le flanc. — Droite ou gau-
che ? Peu l'importe ! Avant de la
mettre à mort, y venant de bourrer
leurs carouches. Pensez dan, un
rapport sur la viande et sur le lait,
en trois parties et sept chapitres,
comme au cinéma. Ouais ma chère !

Dans la troisième épisode, sur les
conclusions et l'épilogue, les Mi-
nistres disent comme ça :

« Il faut que les producteurs
apprennent à produire selon les
besoins de la consommation et à
écouler leur production ; que les
distributeurs et commerçants ap-
prennent à s'approvisionner et à
vendre ; que les consommateurs
apprennent à acheter... »

Autrement dit, à chacun son mé-
tier et les vaches seront bon mar-
ché ! Mais les deux ministres — an-
ciens professeurs qui sont — ont
envie de nous renvoyer tertiaire sur
les bancs de l'école, rapport qu'on
est des ignorants dans nos métiers.
Si y a la « Vie chère » après tout,
c'est notre faute : Le cultivateur
sait point bien cultiver. Le commer-
çant connaît point où s'approvision-
ner. Quant au consommateur c'est
un foutu imbécile, qui consomme
point assez et qu'achète comme un
pied.

Ne nous mettons point en colère,
si qu'on est jugé aussi sévèrement.
Dans toute erreur y pouvant avoir
une âme de vérité. Les paroles qui
nous blessent pouvant nous rendre
un riche service. Rapport aux pro-
ducteurs, l'est dit que, grâce à leurs
groupements, y devant chercher à
améliorer la qualité de leurs pro-
duits et ce qui pouvant plaire aux
consommateurs.

« Le consommateur doit s'associer
à l'action des Pouvoirs publics, en
contrôlant les prix, les poids et
la qualité des produits qu'il
achète. Il doit se défendre de son
préjugé contre les denrées conser-
vées par le froid. Il doit savoir
que certains produits qu'il dé-
daigne, dans la viande, les « bas
morceaux » ont de grandes qualités
nutritives et ne sont pas que par
le prix... »

Pour faire baisser les prix de la
viande et du lait MM. Herriot et
Tardieu proposent l'établissement
d'abattoirs régionaux pour coopé-
ratives de producteurs ; la transfor-
mation de la Villette et des Halles
de la capitale (d'après le temps
qu'on en cause !) ; la construction
de frigos, de wagons isothermes ;
la suppression des intermédiaires
honnêtes et chocolatiers, ainsi que
les ventes avant l'ouverture des foires...
Tout ça c'est ben joli sur du papier,
mais point facile à réaliser.

Les Ministres d'Etat parlent en-
core... des tas de projets sur les
Halles, l'affichage des prix, le dé-
varnement du 5^e quartier, les achats
de l'Armée, de l'Assistance Publi-
que, du fait dans les Ecoles, du
transport des marchandises et tout
ce qui s'ensuit. — Mais pourquoi que
pour lutter contre la « Vie Chère »
on s'occupe surtout de la bidoche,
du pain, du lait, ou du prix de la
légume ?

La bétail a baissé, le blé a baissé ;
le vin, le cidre, le lait, les fruits, le
chanvre, les patates, tout a baissé
chez nous à la production ! Mais
payons tout, messieurs les Mi-
nistres, aussi cher qu'avant, même
les impôts, l'électricité, les trans-
ports, les médicaments, les cigare-
ttes et les paquets de tabac ! En y'a
assez des gaspillages et des trusts
de distributeurs. Dirigez dan vot're
vers ces côtés, si vous voulez, pour
de vrai, faire de la bonne besogne !

maître Jeannot

LA SÉLECTION DU BLÉ

On ne saurait trop encourager
l'agriculteur à améliorer sans cesse
les conditions d'exploitation de sa
terre et à prêter attention aux ré-
sultats des études attentives faites
en ce sens dans les laboratoires
agronomiques et les champs de dé-
monstration. Cette vérité s'impose
tout particulièrement à la veille des
semailles d'automne.

Telle terre à blé qui, il y a quel-
que vingt ans, arrivait péniblement
à produire trente hectolitres en pro-
duit aujourd'hui de trente à qua-
rante quintaux.

C'est l'effet d'une main-d'œuvre
perfectionnée, de l'importance don-
née à l'assolement de premier ordre
fourni au blé par une récolte de bet-
teraves ou de plantes sarclées, d'une
bonne appropriation du sol, de l'em-
ploi judicieux des engrais, de la
préparation soignée des semences, des
façons culturales appliquées à pro-
pos au cours de la végétation et sur-
tout, c'est même par la que nous
eussions dû commencer l'énumération
du perfectionnement des di-
verses variétés de blés par une pa-
tience et ingénieuse sélection.

Il importe, avant tout, de se fixer
sur les meilleures variétés qui con-
viennent à sa terre et au climat du
pays. Au sol profond, reposant sur
un sous-sol compact et argileux, sus-
ceptible de conserver une certaine
dose d'humidité, convient une va-
riété un peu tardive, c'est-à-dire
restant longtemps sur pied, travail-
lant longtemps et, par suite, sus-
ceptible d'élaborer un poids consi-
dérable de matière végétale. Au con-
traire, pour une terre reposant sur
un sous-sol incapable de faire de
grandes réserves d'humidité, il faut
des variétés précoces, moins proli-
fiques puisqu'elles travaillent moins
longtemps, mais capables de mûrir
leurs grains assez vite pour n'être
pas prises par les grandes chaleurs
et deséchées avant que leur évolu-
tion ne soit terminée.

Ce principe très général admis et
la meilleure variété adaptable à sa
terre et au climat du pays trouvée,
il s'agit, pour l'amener progressivement
à sa plus grande puissance de
rendement, de la perfectionner par
la sélection. La sélection consiste
à ne reproduire, d'une année à
l'autre, qu'avec des sujets absolu-
ment d'élite, présentant bien tous
les caractères de l'amélioration de
la variété. Il y faut évidemment beau-
coup de pratique, beaucoup de coup
d'œil et des soins infinis, mais le
cultivateur avisé qui s'en mêle est
largement récompensé de sa peine,
la moisson venue.

On doit choisir d'une façon ri-
goureuse les épis de semence, s'at-
tacher à les obtenir toujours plus
gros, plus volumineux, contenant de
plus en plus de grains et cependant
ne jamais s'écarter, dans son choix,
des caractères du type de blé que
l'on s'attache à perfectionner.

Depuis un assez grand nombre
d'années déjà, cette méthode patiente
et sûre a été suivie en France et,
pour notre part, il nous a été donné
d'en constater par expérience les
fructueux résultats.

Mais c'est en Angleterre que les
sélectionneurs de blé ont fait mer-
veille et si les cultivateurs qui nous
lisent veulent bien nous suivre dans
une visite aux enclos anglais, qu'on
pourrait presque appeler des fabri-
ques d'épis types, ils auront peut-
être constaté qu'il n'y a rien de plus
exemplaire.

Dans un vaste enclos de plusieurs
hectares, recouvert de filets de pêche
pour éviter les dégâts des oiseaux,
sont plantés grain à grain, à raison
d'un ou deux par mètre carré, les
variétés de blé, d'avoine et d'orge que
certains producteurs importants sé-
lectionnent depuis cinquante ans.

Reproduire avec un épi beau sur
hasard et se contenter de faire su-
bir au produit de cet épi un simple
triage ne suffit pas, il faut recom-
mencer chaque année avec un épi
dont la généalogie est bien connue.
Car il en est de même que pour les
animaux. Une belle jument, belle

par hasard, c'est-à-dire sans origine,
donnera bien souvent des produits
quelconques, tandis qu'un cheval
provenant lui-même d'une lignée de
chevaux remarquables, à toutes chan-
ces de reproduire, sauf accident, des
poulains de toute beauté.

La formation d'une espèce pure de
céréaliers est plus rapide, plus com-
plète et plus satisfaisante que celle
d'une race animale, parce que les
grains se reproduisent en plus grand
nombre et laissent plus de choix
que les rejets d'une race animale
soumise à la « sélection » chevaline,
asine, bovine, ovine ou porcine.

Autre avantage, au lieu de se pré-
senter avec la constitution délicate
que l'on remarque d'ordinaire chez
les animaux de race pure, la plante
généalogique descendue d'une lignée
d'ancêtres dont chacun était la touffe
la plus vigoureuse de l'année, est
particulièrement résistante aux in-
tempéries et aux maladies cryptog-
amiques.

Pour prouver l'efficacité de cette
méthode il y a les résultats dus à
l'influence seule du triage et de la
sélection, puisque la variété, le sol
et le système de culture ont été
absolument les mêmes.

Pour une série consécutive de
cinq années, voici la progression :
En 1928, nous en sommes à l'épi
original, d'une longueur de quatre
pouces trois huitièmes et d'un con-
tenu de quarante-sept grains. L'an-
née suivante, le plus bel épi est long
de six pouces un quart, il contient
soixante-dix-neuf grains et la meil-
leure plante porte dix épis. La pro-
gression continue et en 1933, le plus
bel épi est long de huit pouces trois
quarts, contient vingt-trois grains et
la meilleure plante porte cinquante-
deux épis.

Ainsi, au moyen de la sélection
répétée, la longueur de l'épi a dou-
blé et son contenu en grains a
presque triplé.

Dans la pratique, et pour nous
résumer, le sélectionneur s'assure
du meilleur grain en prenant pour
base de son choix tous les grains
du meilleur épi de la meilleure touffe
et en ne reproduisant tous les ans
qu'avec le produit des plantes qui
ont donné le meilleur résultat.

Jean D'ARAUDES,
Professeur d'agriculture.

Une Journée médicale du Raisin

Le raisin est à l'honneur de tous
côtés, et c'est justice. Son immense
valeur nutritive et thérapeutique
n'est pas ignorée, mais elle est trop
peu connue : la médecine exhumé
ainsi de temps en temps de véritables
panacées trop vite tombées dans
l'oubli.

Le moment est venu pour les mé-
decins de fournir au grand public
des données scientifiques capables
d'aider la campagne actuelle en fa-
veur du raisin.

L'engouement populaire dont il
fait l'objet a besoin d'être rapide-
ment dissipé sous peine de s'épuiser rapi-
dement.

L'intérêt d'une Journée Médicale
du raisin apparaît à tous les mé-
decins ; ils sont convoqués le 6 no-
vembre à Paris en une sorte de
consultation dont l'intérêt public ne
leur échappera pas ; les séances se-
ront présidées par le professeur
Marcel Labbé, de l'Académie de Mé-
decine, assisté du docteur Légrain
comme commissaire général. Cette
double présence est une des garan-
ties de la haute tenue scientifique du
Congrès.

Tous les médecins sont invités à
participer à ce Congrès et à envoyer
au moins leurs avis et observations,
ne serait-ce qu'en quelques lignes,
au Commissariat général de la Jour-
née Médicale du raisin, 8, rue du
Cardinal-Mercier, à Paris.

SI TOUT ALLAIT BIEN, LA DÉ-
FENSE PROFESSIONNELLE SE-
RAIT SUPERFLUE. C'EST PARCE
QUE LA CRISE AGRICOLE S'AG-
GRAVE QUE LES CULTIVATEURS
DOIVENT DONNER À LEURS
ASSOCIATIONS LES MOYENS DE
LES DÉFENDRE.



IMPORTATIONS DE LEGUMES :
Par dérogation aux dispositions du
décret du 18 avril 1932, l'importation
et le transit des légumes frais, ori-
ginaires et en provenance des Pays-
Bas, sont autorisés du 15 octobre
1934 au 15 mars 1935.

LA CRISE CHEVALINE : Il n'y
a plus en France que 3.000 chevaux
de courses, au lieu de 6.000.

EN BOURGOGNE auront lieu, du
16 au 19 novembre, de grandes fêtes
vinielles : Fête du vin de Nuits, ex-
position générale des vins de Bour-
gogne ; vente des vins des Hospices
de Beaune, Paulée de Meursault. En
ces quatre journées, la Bourgogne
fêtera l'excellence de ses vins et le
prestige de sa renommée.

MOUTONS MAROCAINS : La
Chambre d'Agriculture de Casablanca
et la Fédération des Coopératives
d'Élevage du Maroc viennent d'orga-
niser, du 13 au 15 octobre, « les
Journées marocaines du Mouton ».
Ces manifestations ont surtout pour
but de faire connaître le mouton
marocain, très bel animal de bou-
cherie. Les exportations du Maroc,
sur la France, ne sont pas soumises
aux droits de douane ; le contingent
annuel est de 300.000 moutons.

LES AUTOS ROUGES : Le gou-
vernement soviétique a décidé d'ac-
céler son programme de fabri-
cation des automobiles. Il compte
pouvoir porter leur capacité de pro-
duction à 500.000 voitures et tract-
eurs par an, en 1938, et commen-
ce déjà à exporter. Un nouveau
« dumping » en perspective !

Exposition Horticole

Vendredi 26 octobre, à 11 heures,
inauguration de l'Exposition gé-
nérale horticulture d'automne, organisée
au Cours-la-Reine par la Société
Nationale d'Horticulture de France :
Chrysanthèmes, Dahlias, Orchidées,
Fleurs de serres et de pleine terre,
Rosiers, Arbustes fleuris, arbres fruitiers,
Fruits forcés, Légumes, Indus-
tries et Beaux-Arts horticoles, Archi-
tecture des Jardins, etc.

Cette fête florale ouvrira les autres
jours de 9 heures à 18 h. 30 et clô-
turerà le dimanche 4 novembre, au
soir.

Exposition Apicole de Nantes

La Société d'Apiculture de la
Loire-Inférieure organise une Expo-
sition apicole, qui se tiendra, comme
les années précédentes, au Château
des Ducs de Bretagne, à Nantes, les
25, 26, 27 et 28 octobre 1934.

Les apiculteurs y exposeront les
produits apicoles suivants : Miel,
cire, pain d'épices, hydromel, etc...
ainsi que des rayons et des ruches
garnies d'abeilles.

Une démonstration sur l'extraction
du miel sera faite au 1^{er} étage, salle
du Harnachement.

FOIRES AU MIEL de Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant

Les foires au Miel organisées par
la Société d'Apiculture de la Loire-
Inférieure auront lieu :

1^{re} A Nantes, au pied du Château,
les 25, 26, 27 et 28 octobre.

2^e A Saint-Nazaire, place Marceau,
les 2, 3 et 4 novembre.

3^e A Châteaubriant, le jour de la
foire dite des Terrasses, le mercredi
7 novembre.

Les sociétaires apporteront leur
installation (table, tréteaux, bûche,
etc...). Les places seront tirées au
sort à l'ouverture de chaque foire.
Ils devront se faire inscrire chez le
président, M. Etienne Giraud, Le
Landreau (Loire-Inférieure). Ne pas
oublier d'indiquer la longueur de la
tente.

Les Puits et Citernes

Le plus souvent, à la campagne,
les cultivateurs n'ont à leur dispo-
sition que l'eau de puits pour tous
les usages domestiques. Cette eau
sert aussi bien pour les lavages que
pour la cuisine, et dès lors, il con-
vient de ne rien négliger pour ame-
ner les intéressés à prendre soin
de leur prise d'eau.

On sait, en effet, les dangers que
présentent nombre de puits en ce
qui concerne les maladies micro-
biennes, le développement de la
fièvre typhoïde, etc.

Des bourgades sont souvent géc-
rées par les maladies engendrées
par la mauvaise qualité des eaux de
certains puits, polluées souvent par
des résidus de fosses d'aisances.

En présence de ces dangers dont
on constate de plus en plus la fré-
quence, nous croyons devoir rappe-
ler les conseils maintes fois donnés
d'établir dans tous ces puits, quels
qu'ils soient, un appareil de filtrage
par le sable, d'une construction très
simple et peu coûteuse.

Il suffit de descendre au centre
du puits un tube en fer de sept à
huit centimètres de diamètre dont
le bout inférieur, fermé par une
cloison métallique, est percé d'une
série de petits trous permettant à
l'eau de s'introduire dans ce tube.

Tout l'espace libre entre celui-ci
et les parois du puits doit être rem-
pli d'un gravier fin jusqu'à une hau-
teur supérieure au niveau maximum
du liquide. En dessus et jusqu'à l'ou-
verture, on entasse du sable ordi-
naire et l'on établit un corps aspi-
rant en haut du tube plongeur,
comme pour les autres pompes.

Le résultat est tout prévu : l'eau
pompée, d'où qu'elle vienne, est tou-
jours parfaitement filtrée, par son
passage à travers le sable. Il importe
toutefois de veiller à ce que le sable
fin ne puisse remonter et s'engager
dans le corps de pompe. Cet appa-
reil est, au surplus, de vente cou-
rante ; on peut donc sans peine se
le procurer.

Dire que toutes bactéries infec-
tieuses soient totalement arrêtées par
ce simple procédé, serait exagérer.
Néanmoins l'hygiène publique peut
y gagner largement, et nous ne sau-
rions trop en recommander l'usage
dans les petites communes.

Une question dont on ne se
préoccupe pas assez à la campagne,
c'est d'éviter l'installation de por-
cheries et d'autres établissements
insalubres, voire même de puits
à proximité des puits.

Très souvent aussi sont placés
dans le voisinage du puits, des éta-
bles et des cours, de telle sorte
qu'après les pluies, les égoûts des
fumiers y pénètrent naturellement
au travers des terres et de la ma-
çonnerie. De plus, comme les ma-
tières, en filtrant dans les joints
des pierres y laissent des dépôts qui
continuent à se dissoudre peu à peu,
l'eau, qui qu'on fasse, reste mau-
vaise et malsaine pendant des mois.
Il peut en résulter de graves incon-
véniants et il convient de ne tolérer
ces installations fâcheuses ni chez
soi, ni chez le voisin ; en ce qui
touche la faute de ce dernier, la loi
offre tous moyens d'y mettre
obstacle.

Quand un puits est contaminé, que
faut-il faire ? Le docteur Franck a
indiqué le procédé qu'il emploie, en
pareil cas, avec succès. Il suspend
à l'orifice du puits une assiette en
terre dans laquelle il verse de cin-
quante à cent grammes de brome.

Le brome, désinfectant très puis-
sant, se volatilise à l'air. Il forme
bientôt un nuage de vapeurs qui,
plus lourdes que l'air, tombent peu
à peu, léchant les parois et péné-
trant dans les interstices de la ma-
çonnerie, de façon à détruire com-
plètement les matières organiques.
Elles descendent jusqu'au fond du
puits, au travers de l'eau, lui lais-
sant quelque temps un léger goût de
brome assez désagréable, mais du
moins l'on rendue parfaitement claire
et saine.

Le second, désigné sous le nom
de réseau de Rougé, dessert une ré-
gion moins profondément asséchée,
dont les besoins journaliers de cette
région ont été évalués à 92 mètres
cubes.

Le réseau de Teillac comporte
l'installation de 18.609 mètres de ca-

EN 2^e PAGE

La Plantation des Arbres Fruitiers

Le réseau de Teillac comporte
l'installation de 18.609 mètres de ca-

CONTRE LA FAMILLE

La réforme fiscale est dans ren-
semble heureuse. Nous l'avons déjà
dit et nous le redisons volontiers.

Mais il est un point sur lequel
elle manifeste le déplorable égare-
ment de nos gouvernants. Je fais
allusion au grèvement des familles
nombreuses.

A l'impôt foncier, dont le taux
est réduit de 16 à 12 %, les réductions
pour charges de famille sont sup-
primées.

A l'impôt sur les bénéfices agri-
coles et à l'impôt sur les traitements
et salaires, les aménagements au
calcul des charges de famille com-
pensent, en partie, la réduction du
taux.

Ainsi les chefs de famille sont
frappés deux fois. La première parce
que le poids d'une partie des impôts
directs a été transférée aux impôts
indirects. La seconde parce que, à
l'intérieur des impôts directs, les
allègements de taxes sont particu-
lièrement compensés par les charges
nouvelles infligées à la famille.

Ces constatations sont navrantes.
Mais comment s'en étonner ? Notre
système politique ne connaît que
l'individu. Nos chefs politiques sont
des vieux garçons ou des sans
enfant. L'autre jour, à Rennes, Dor-
gères disait : « Je parle que nos
amis Mathé et Salvaudon ont plus
d'enfants à eux deux que n'en ont
nos ministres ensemble. »

On se fiche de la famille.
On fait les réformes sur le dos
de la famille alors que c'est elle
qu'il s'agit de sauver.

La famille et le métier sont les
deux réalités essentielles d'un pays.

Ces deux réalités, nos institutions
les méprisent ou les méconnaissent
complètement.

Louis SALLERON.

L'Alimentation en Eau de nos Agglomérations rurales

Nous extrayons du rapport de M. Tal-
lureau, ingénieur en chef du Génie
Rural, cet intéressant exposé :

Notre service a été jusqu'à ce jour
saisi de demandes d'adductions d'eau
potable émanant des communes sui-
vantes : Missillac, Pontchâteau, La
Montagne, Clisson, Rougé, Soullvache,
Guérande, Boussay, Saint-Etienne-
de-Montluc, Mauves, Legé, Pierric,
Le Loroux-Bottereau, Saint-Julien-de-
Concelles, Vallet, Bouguenais, Les
Sorinières, Marsac-du-Don, Le Bi-
gon, Carquefou, Gétigné, Guéméné-
Penfao, Aigrefeuille, Orvault, Fé-
gréac, Avessac, Pont-Saint-Martin,
La Limouzinière, Guenrouët, Herbi-
gnac, Varades, Les Touches, Saint-
Nicolas-de-Redon, Saint-Jean-de-Cor-
cont, Drefféac, Donges, Layau, Camp-
bon, Le Celler, Sévigné, Saint-Mar-
tin-Désert, Derval, Assacé, Plessé,
Mouillon, Le Landreau.

Parmi ces communes, certaines ont
l'intention d'opérer isolément, d'au-
tres envisagent au contraire la créa-
tion de groupements plus ou moins
étendus.

A l'heure actuelle, un premier
groupement a été autorisé par arrêté
de M. le Préfet en date du 28 no-
vembre 1933 entre les quatre com-
munes suivantes : Rougé et Soull-
vache (Loire-Inférieure), Teillac et
Ercé-en-Lamée (Ille-et-Vilaine), si-
tuées dans la zone soumise à l'in-
fluence des mines de la Briz.

La commune de Fercé vient, par
une récente délibération, de deman-
der son rattachement au groupe-
ment.

Le programme de travaux élaboré
par le Service du Génie rural com-
porte l'exécution de deux captages
dans la Vallée de Semnon, la création
de deux réseaux de distribution.

Le premier réseau, désigné sous
le nom de réseau de Teillac, des-
sert la région actuellement la plus
atteinte. Les besoins journaliers de
cette région ont été évalués à 188
mètres cubes.

Le second, désigné sous le nom
de réseau de Rougé, dessert une ré-
gion moins profondément asséchée,
dont les besoins journaliers de cette
région ont été évalués à 92 mètres
cubes.

Le réseau de Teillac comporte
l'installation de 18.609 mètres de ca-

nalisations et la création de 60 points
d'eau.

Le réseau de Rougé comporte
l'installation de 12.883 mètres de
canalisations et la création de 35
points d'eau.

La dépense est évaluée à 2.150.000
francs, soit 1.451 francs par habi-
tant desservi.

Par décision en date du 24 avril
1934, M. le Ministre de l'Agricul-
ture a approuvé le programme de
travaux dont il s'agit.

Les dispositions nécessaires ont
été prises pour qu'une alimentation,
au moins partielle de la région
considérée, ait lieu dès cet été, l'en-
semble des travaux devant être ter-
miné pour l'été 1935.

Trois autres groupements sont en
voie de formation.

Groupement de la région Rezé-
Bouguenais-La Montagne. — Ce grou-
pement envisage la desserte, non
seulement des agglomérations prin-
cipales, mais encore des villages et
hameaux situés sur le parcours Rezé-
La Montagne.

La dépense est évaluée à 2.000.000
de francs.

Les communes intéressées ont créé
une Commission d'études en vue de
procéder préalablement à toute dé-
cision, à un appel d'offres le plus
large possible pour la construction
et l'exécution des ouvrages.

Groupement de la région Le Lo-
roux-Bottereau-Vallet-Clisson. — Ce
groupement comprendrait les dix
communes suivantes : Saint-Julien-
de-Concelles, Le Loroux-Bottereau,
Vallet, Clisson, Le Landreau, Mon-
nières, Le Pallet, La Chapelle-Meu-
lin, Gorges et Mouillon.

Ce groupement envisage l'alimen-
tation, non seulement des agglomé-
rations principales, mais, de plus,
des parties de cette région les plus
désertées au point de vue de l'eau.
La dépense est évaluée à 5.000.000
de francs.

Comme pour le groupement précé-
dent, les communes ont créé une
Commission d'études en vue de pro-
céder, préalablement à toute déci-
sion, à un appel d'offres le plus
large possible pour la construction
et l'exploitation des ouvrages.

POUR VOS SOINS DENTAIRES
Pas de discours. Maison de confiance
Prix imbattables à qualité égale
Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.
Nous soignons les Ass. sociaux au tarif
DENTISTES d'HIDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes

Huit communes suivantes : Dreffac, Saint-Gildas-des-Bois, Sévrec, Fégréac, Guenrouët, Plessé, Sainte-Anne-de-Camphion et Quilly.
Un syndicat d'études est en voie de formation. Le groupement envisage l'alimentation, non seulement des agglomérations principales, mais également l'alimentation des nombreux villages et hameaux de la région actuellement dépourvus d'eau.
Parmi les communes isolées, citons les cas suivants :

PROJETS ETUDES

Commune de Pontchâteau. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis, 550.000 francs. Un concours est ouvert pour la construction et l'exploitation des ouvrages.

Commune de Saint-Etienne-de-Montluc. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 320.000 francs.

Commune des Sorinières. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis, 260.000 francs.

Commune de Carquefou. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 320.000 francs.

Commune de Guémené-Penfao. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 673.000 francs.

Commune de Mauves. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 400.000 francs.

Commune de Lavau. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 340.000 francs.

Commune du Cellier. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 225.000 francs.

Commune de Boussay. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 200.000 francs.

Commune de Gégé. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 175.000 francs.

Commune de Châteauneuf-Thébaud. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 240.000 francs.

Commune de Varades. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 300.000 francs.

Commune de Legé. — Alimentation en eau de l'agglomération principale. Montant du devis : 400.000 francs.

Commune de Pierrie. — Création d'un point d'eau pour l'alimentation des villages du Rocher et de Mantel. Montant de la dépense : 50.000 francs.

Commune des Touches. — Création d'un point d'eau pour l'alimentation du village des Touches. Montant de la dépense : 50.000 francs.

PROJETS EN COURS D'ETUDES

Les projets en cours d'études intéressent les communes suivantes : Marsac-sur-Don, Le Bignon, Agre-feuille, Orvault, Fégréac, Avesac, Pont-Saint-Martin, La Limouzinière, Herbignac, Saint-Nicolas-de-Redon, St-Jean-de-Corcoran, Donges, Camphion, Varades et Saint-Mars-du-Désert.

Sciatiques, Rhumatismes, Lumbago, Plaies, Dépressions nerveuses, Diabète efficacement traités par

OCTOZONE

18, rue Lafayette, Nantes
Renseignements gratuits
(Assurances sociales)

MANIFESTATION AGRICOLE

L'assemblée générale de la Coopérative agricole de Saint-Mars-la-Jaille et l'inauguration de son silo auront lieu le dimanche 21 octobre. Nous donnons ci-dessous le programme de cette manifestation agricole :

Le matin, à 9 heures, rapport sur la marche morale de la Coopérative par le président ; rapport sur la marche financière de la Coopérative par M. le Commissaire aux comptes ; nomination d'un Conseil de surveillance ; autorisation de demander des avances sur le blé et les engrais ; modifications aux statuts.

A 10 h. 30, causerie par M. Talu-reau, ingénieur du génie rural, sur les avantages des silos coopératifs ; causeries par M. Chaquin, directeur des services agricoles, et M. Halle, secrétaire général de l'Association générale des producteurs de blé, sur la « situation du marché du blé ».

A 12 h. 30, déjeuner amical par souscription (se faire inscrire au bureau de la Coopérative ou chez ses agents ; prix du repas, 10 francs).

N. B. — Une messe sera célébrée à 8 heures en l'église de Saint-Mars-la-Jaille pour permettre à tous de disposer de leur matinée. Seuls les coopérateurs ayant payé leurs parts sociales auront droit de prendre part aux délibérations.

Le silo pourra être visité à partir de 7 h. 30.

Nous ne doutons pas que tous les agriculteurs de la région tiendront à venir se documenter sur la question du blé, qui sera traitée par des hommes de tout premier plan.

Une femme avertie en vaut deux

Pour nettoyer vos parquets et meubles en bois blancs, garde-manger, etc., frottez à la brosse avec de l'eau de Javel étendue de quatre fois son volume d'eau et rincez rapidement. La belle teinte du bois ne réapparaîtra au séchage et vous aurez stérilisé leur surface blanche.

De même, taches et souillures disparaîtront pour faire place à l'éclat du neuf par l'emploi de l'eau de Javel, dans la même proportion, pour l'entretien de vos carrelages, lavabos, baignoires, seaux, cuvettes, etc.

Vous aurez de plus, assaini votre maison en détruisant tous les microbes qui se développent dans les poussières adhérentes.

(Extrait des recettes de « Javel La Croix »)

Essai d'Engrais P.E.C. sur Blé d'automne à la Ferme d'Avrillé

Cet essai a été fait en terre argilo-siliceuse, ayant porté en 1933 du maïs fourrage, récolté le même jour pour être ensilé.

Ce maïs avait reçu à l'hectare : 35.000 kilos de fumier de ferme de toute première qualité et 200 kilos d'ammonit.

L'extrême sécheresse de l'été ayant à la fois réduit l'action fertilisante de la fumure et le développement du maïs, il restait en terre une large provision de matière organique et un bon reliquat d'éléments fertilisants, reliquat cependant insuffisant pour faire face aux exigences d'une forte récolte de blé, ainsi qu'en témoigne plus loin le rendement moyen des parcelles témoins, aussi l'avons-nous complété par 500 kilos d'engrais P.E.C. à l'hectare.

Cet engrais, livré par la Société « Potasse et Engrais chimiques », dose 8 % d'azote nitrique et manganésien, 15 % d'acide phosphorique rapidement assimilable du phosphate bicalcique et 19 % de potasse à l'état de chlorure.

Comme dans nos recherches antérieures « l'engrais P.E.C. » fut enterré par le hersage à la herse canadienne ayant précédé les semailles, cette manière de l'incorporer au sol étant préférable à celle qui consiste à l'épandre avant le labour. Il en est ainsi parce que les racines du blé trouvent, dès le début, les éléments fertilisants mis à leur disposition, ce qui permet au blé d'être plus vigoureux, plus robuste, pour affronter les intempéries de la période hivernale.

Pendant toute la durée de l'évolution du blé, la parcelle ayant reçu l'engrais P.E.C. eut meilleur aspect que les parcelles voisines servant de témoins.

Le rendement consigné au battage comparé à celui des deux années antérieures, a été, à l'hectare, avec le blé Vilmarin 23 :

Année 1934	
Avec engrais P.E.C.	
Grain	4.105 kil.
Paille	6.560 kil.
Témoins sans engrais	
Grain	3.280 kil.
Paille	5.020 kil.
Différence en faveur de l'engrais P.E.C.	
Grain	825 kil.
Paille	1.540 kil.

Année 1933	
Avec engrais P.E.C.	
Grain	3.650 kil.
Paille	6.260 kil.
Témoins sans engrais	
Grain	2.790 kil.
Paille	5.050 kil.
Différence en faveur de l'engrais P.E.C.	
Grain	860 kil.
Paille	1.210 kil.

Année 1932	
Avec engrais P.E.C.	
Grain	4.355 kil.
Paille	6.200 kil.
Témoins sans engrais	
Grain	3.130 kil.
Paille	4.580 kil.
Différence en faveur de l'engrais P.E.C.	
Grain	1.225 kil.
Paille	1.620 kil.

Ces résultats font suffisamment ressortir l'efficacité de l'engrais P.E.C. comme fumure complémentaire du blé et se passent de commentaires. Mentionnons cependant que cet engrais nous a toujours donné de meilleurs résultats en l'employant avant les semailles qu'à la fin de l'hiver, et qu'il en a encore été de même cette année ; la différence en moins oscille, suivant les années, entre 100 et 200 kilos de grains à l'hectare, elle est d'autant plus grande que la pluie est plus rare pendant la période de végétation active du blé.

P. LAVALLEE,
Ingénieur agronome,
Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire).

Tout vigneron doit lire :
« LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet.

En vente au Syndicat : 15 francs.

NÉCROLOGIE

Nous avions déjà mis sous presse la semaine dernière lorsque nous est parvenue la triste nouvelle que notre ami, le comte Raoul de Couësbou, avait été rappelé à Dieu, succombant à la douloureuse maladie qui depuis plusieurs mois faisait peu à peu décliner ses forces.

Son intelligence ouverte, sa claire compréhension des réalités de l'après-guerre lui avaient fait saisir de quelle absolue nécessité était l'union pour nos agriculteurs. Tout de suite il avait compris tout le parti qu'il pourrait tirer de la Coopérative et du Syndicalisme.

La fondation du Syndicat agricole d'Orvault fut son œuvre, de même que la création d'une des premières Coopératives de battage du canton. La Caisse rurale du Pont-du-Cens l'avait choisi comme président.

Homme de devoir dans toute l'acceptation du terme, il n'était jamais fait appel en vain à son dévouement. Serviable autant que modeste, il semblait vouloir faire oublier les innombrables services qu'il avait rendus à tous autour de lui.

Venu se fixer à la Berthelottière, à Orvault, après son mariage avec Mlle Berthaut du Marais, il s'était vite fait apprécier de l'excellente population de cette commune et s'y était attaché de tout son cœur. Bientôt, il n'y comptait que des amis.

Aussi la commune d'Orvault entière se pressait-elle à ses obsèques, tenant ainsi à apporter à l'ami disparu et à sa famille cet ultime témoignage d'affection, d'estime et de regret.

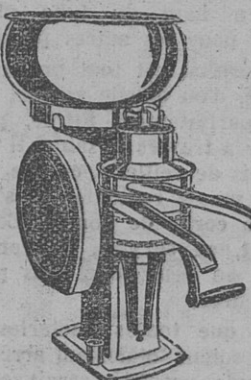
Le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, dont il faisait partie depuis longtemps, gardera fidèlement la mémoire du comte R. de Couësbou, et nous prions sa famille, que sa perte éprouve si cruellement, de bien vouloir trouver ici l'hommage de nos condoléances émues.



Machines Agricoles

Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégral. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.



80 litres, bassin central...	895 fr.
115 — — — — —	1.040 »
115 — bassin déporté...	1.120 »
150 — — — — —	1.340 »
225 — — — — —	1.720 »

Remise intéressante à nos adhérents.

Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Nous nous chargeons de faire réparer et de fournir les pièces de toutes marques d'écrémeuses.

Pulvérisateurs à dos

Indispensables dans toute exploitation ; pour le traitement des arbres fruitiers, la destruction des mauvaises herbes dans les blés, la lutte contre le doryphore, le traitement de la vigne, la désinfection des étables, écuries, etc... Contenance 15 litres, fabrication très robuste.

Prix net pour nos adhérents, FRANCO gare du destinataire :
En CUIVRE ROUGE... 148 »
En CUIVRE PLOMBÉ... 158 fr.

Réduction de 8 francs par appareil pris à Nantes.



Nous pouvons fournir en supplément :

Rampe plombée à 3 jets pour l'acide... 26 fr.

Lance cuivre avec jet à arc... 19 »

Lance cuivre avec jet Gobet pour arbres fruitiers, vigne, pommes de terre, etc... 14 »

Prix net, marchandise prise à Nantes.

Autres lances et jets, nous consulter.

OLAZUR
ne sont pas consigné.
Elle est présentée par les producteurs de l'essence Automobile et du Surcarburant « AZUR »
DES MARAIS FRÈRES

L'Inauguration, à Nantes, de la Stèle au souvenir du Capitaine Schœssinger

Elle aura lieu le 4 novembre sous la présidence de M. G. Rivollet, Ministre des Pensions

M. Georges Rivollet, Ministre des Pensions, présidera, le 4 novembre prochain, l'inauguration de la stèle élevée au Petit-Port, sur le bel emplacement offert par la Municipalité nantaise pour commémorer le souvenir du grand soldat et du grand citoyen que fut tout à la fois le capitaine Louis Schœssinger.

A ce propos, pour répondre à tous ceux, et ils sont nombreux, qui expriment leur regret de n'avoir pas été prévenus qu'une souscription « privée » fut faite afin d'assurer l'érection de ce modeste monument, le Comité, placé en le sait sous le haut patronage de M. le Président de la République, du Président du Conseil, du Ministre de la Guerre, du Ministre du Travail et du Ministre des Pensions, fait connaître aux amis de Schœssinger qui désirent assister à la cérémonie du 4 novembre, qu'ils peuvent, pour cela, s'adresser au siège de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés de la Loire-Inférieure, 10 bis, rue de l'Arche-Sèche (Tél. 146.27), où tous les renseignements leur seront fournis, toutes facilités données, et aussi toutes leurs souscriptions recueillies.

Graines Fourragères

LA FOIRE DE NIORT
Samedi 6 octobre

Les affaires ont été restreintes. Voici quelques-uns des prix pratiqués :

Trèfle violet. — Poitou, Centre, Deux-Sèvres, nature vieux, 500 à 600 fr.; Nord français nouveau 720, dito vieux décauté 550 à 650; Bretagne nature 650 à 675; Midi nouveau nature 575; décauté 660; américain 45 à 46 doll. caf; italien 400 à 390 l.

Trèfle jaune des Sables. — De 350 à 400 francs.

Trèfle hybride. — De 600 à 1.000 francs.

Graine de luzerne. — De Provence choix décauté 535 à 520, nature 475 à 500; Poitou, Deux-Sèvres, Centre, choix décauté 475, nature 400 à 440; Argentine 350; Nord-Amérique incolée.

Sainfoin. — Simple 150 à 155 fr.; double 165 à 170; polonais 100 à 105 caf.

Minettes. — En coques 200; décautées, 350.

Ray-Grass. — D'Italie, Mayence, 235; anglais 50 à 65 sh. suivant choix.

Vesces. — De printemps 90 caf; d'hiver 300; vesces printemps Roumanie, délivré ports français, 110; vesces de Königsberg, 125 caf; de Pologne 115 caf.

Lotier corniculé. — Suivant choix 650 à 700 fr.

GRAMINEES

Brome des prés. — Brut, 600-700; nettoyées 700 à 800.

Fleole. — De Pologne 300 caf; d'Amérique 30 dollars. — Paturin des prés : Amérique 50 doll. — Fé-tuque : 600; Amérique 525 caf.

Dactyle : 300 à 400. — Fromental : 430 à 500. — Crételle : 1.000 à 1.200. Houque laineuse, 150. — Jarros : 200 à 225.

Si vous voulez une ONDULATION ELECTRIQUE INDEFRISABLE garantie malgré la pluie...

Chez CAILLOCE
10, rue Crébillon — NANTES
Vous aurez un travail soigné et consciencieux aux plus bas prix.



La plantation des Arbres fruitiers

CHOIX DES SUJETS

Quelle que soit l'époque à laquelle vous voulez planter vos arbres, achetez-les en automne car à cette saison les pépinières offrent un plus beau choix qu'au printemps. Si vous ne voulez ou ne pouvez pas les planter de suite, mettez-les en jauge. Pour cela creusez dans un coin libre de votre jardin une tranchée suffisamment profonde pour qu'en y plaçant les arbres les racines soient complètement enterrées une fois la tranchée bouchée. Placez les arbres en mettant les racines côte à côte et remettez la terre que vous avez extraite de la tranchée. Choisissez des sujets de cinq à six ans ; s'ils ont cet âge leur circonférence de base doit avoir 10 cm. environ. Veillez à ce que l'écorce soit lisse, dépourvue de mousse, de lésions et tavelures. Si vous plantez des pêchers dans un terrain humide exigez des sujets greffés sur prunier, si au contraire votre terrain est sec ou calcaire exigez des sujets greffés sur amandier. Si vous n'avez pas acheté vos arbres sur place, déballez soigneusement les racines en évitant de les écorcher, coupez à la serpelette ou au sécateur un peu au-dessus de la partie atteinte les racines abimées. Si les arbres sont arrivés par la gelée ne les déballez pas. Enterrez le ballot au pied d'un mur exposé au nord et attendez que le dégel survienne. Lorsqu'il aura persisté pendant huit ou dix jours vous pourrez déballer.

Lorsque l'arbre sera planté, piquer profondément et le plus près possible du tronc un tuteur dont l'extrémité devra arriver aux branches de l'arbre mais ne pas le dépasser. Entre l'arbre et le tuteur mettez des boudins de paille et ligaturez provisoirement au sommet du tuteur, au milieu et au ras du sol uniquement pour que le vent ne penche pas l'arbre. Les ligatures seront lâchées car le sol va se tasser et si l'arbre, solidement assujéti au tuteur ne peut descendre, ses racines vont se trouver dans le vide et la reprise en sera plus malaisée. Ce n'est que deux mois après la plantation que l'on pourra accoler solidement l'arbre à son tuteur en le séparant de celui-ci par des morceaux de pneu d'auto.

EPOQUE DE LA PLANTATION

L'époque la meilleure en terrain sain et léger est le mois de novembre. En plantant tôt, aussitôt après la chute des feuilles, on permet aux racines de se développer tant que la température se maintient au-dessus de zéro ; l'arbre prend ainsi possession du sol et peut entrer en végétation dès le printemps. Planté tard l'arbre consacre les premiers beaux jours à la formation des racines, il ne se développera réellement que l'année suivante. Cependant les plantations en terrain humide doivent être retardées le plus possible de façon à éviter la pourriture des racines au cours de l'hiver. Deux expériences faites par un arboriculteur belge ont donné les résultats suivants : Il a planté en terrain sec deux lots de 20 jeunes arbres. Chaque lot pesait 15 kilos 400; l'un fut planté en décembre, l'autre en mars. Au bout d'une année ces deux lots furent arrachés et leurs racines débarrassées de leur terre par un lavage soigné. Le lot planté en automne pesait 18 kilos 572, celui planté en mars 16 kilos 890. Il y avait donc une plus-value en poids, c'est-à-dire en végétation, de 1 kilo 682 pour le lot planté en automne. Il a planté également, mais en terrain humide, deux autres lots de 20 jeunes arbres pesant chacun 15 kilos 740, l'un en décembre, l'autre en mars. Un an après les deux lots furent arrachés dans les mêmes conditions que précédemment. Le lot planté en printemps pesait 16 kilos 930 et celui planté en décembre 15 kilos 500. Il y avait donc une plus-value de 1 kilo 330 pour le lot planté au printemps, le lot planté en automne ayant perdu 0 kilo 240 de son poids, beaucoup de racines ayant pourri.

PREPARATION DU TERRAIN

Beaucoup de personnes pensent obtenir un résultat satisfaisant en creusant pour la plantation des arbres fruitiers des trous de 0 m. 60 au carré et de 0 m. 50 de profondeur. Evidemment les arbres ainsi plantés reprennent, poussent d'une façon assez convenable pendant quelques années, mais s'arrêtent bientôt, puis se rabougrissent en se couvrant de moisissures et de lichens et il faut recommencer la plantation. Faites donc des trous de 1 m. 50 au carré et de 0 m. 80 de profondeur. Déposez même ces dimensions si le sous-sol est mauvais. Mettez d'un côté la bonne terre, de l'autre la mauvaise. Le trou terminé remplissez-le à demi avec de la bonne terre que vous aurez amenée ou que vous prendrez en surface aux environs si celle que vous avez retirée du fond ne vous semble pas convenable. Faites vos trous un mois au moins avant de planter car la terre ainsi mise en dépôt se délite, s'aère sous l'action des intempéries, de la gelée notamment.

PLANTATION

Avec une serpelette ou un sécateur, coupez les extrémités des racines et retranchez celles qui sont meurtries. Pralinez les racines, opération qui consiste à les plonger dans une bouillie épaisse faite avec de l'eau, de la terre forte et de la bouse de vache et qui fournit à l'arbre une nourriture directement assimilable. Dans le fond du trou faites une petite butte et posez l'arbre délicatement dessus en étalant bien les racines. Recouvrez de terre fine additionnée d'un quart de terreau et veillez à ce qu'elle glisse bien entre les racines. Ne mettez jamais de fumier ni d'engrais en contact avec les racines. Bouchez le trou à la bêche en foulant légèrement avec le

pied et en maintenant l'arbre bien horizontal. Un arrosage d'eau — si les gelées ne sont pas à craindre — versé au pied de l'arbre achèvera d'entraîner la terre entre les racines. Le collet de l'arbre doit, au bout de quelques mois, se trouver un peu au-dessus du niveau du sol et la greffe, que l'on reconnaît par la présence d'un bourrelet, ne doit jamais être enterrée car elle émettrait des racines adventives qui provoqueraient une vigueur excessive de l'arbre au détriment de sa fructification. Il faut prévoir l'affaissement du terrain ; pour cette raison au moment de la plantation le collet doit se trouver à 12 cm. du sol. On comprend que pour planter un arbre dans ces conditions il est nécessaire d'opérer à deux personnes.

Lorsque l'arbre sera planté, piquer profondément et le plus près possible du tronc un tuteur dont l'extrémité devra arriver aux branches de l'arbre mais ne pas le dépasser. Entre l'arbre et le tuteur mettez des boudins de paille et ligaturez provisoirement au sommet du tuteur, au milieu et au ras du sol uniquement pour que le vent ne penche pas l'arbre. Les ligatures seront lâchées car le sol va se tasser et si l'arbre, solidement assujéti au tuteur ne peut descendre, ses racines vont se trouver dans le vide et la reprise en sera plus malaisée. Ce n'est que deux mois après la plantation que l'on pourra accoler solidement l'arbre à son tuteur en le séparant de celui-ci par des morceaux de pneu d'auto.

LE VIEUX JARDINIER

(Reproduction interdite.)

Détruisez les Chenilles arpeuteuses sur vos Pommiers

Voici les indications que donne M. P. Levêque, directeur des Services Agricoles de la Sarthe, pour la destruction de la « Chenille arpeuteuse », ou chenille arpeuteuse, qui cause les plus grands dégâts.

Les papillons qui donnent naissance aux chenilles arpeuteuses effectuent leur ponte à l'automne. Les œufs, qui résistent aux différents traitements d'hiver, éclosent au printemps et les chenilles qui en résultent, détruisent parfois la presque totalité des feuilles.

Le papillon, qui n'a que des rudiments d'ailes, est obligé de grimper le long du tronc pour aller déposer ses œufs sur les branches. Il suffit, en conséquence, pour s'en protéger, de placer des ceintures de glu autour des arbres.

La ponte peut commencer dès le début d'octobre. Il convient d'appliquer, sans tarder, les pièges improvisés.

Lorsque la glu est déposée sur les arbres, il convient, auparavant, de gratter légèrement l'écorce, sur une largeur d'une dizaine de centimètres environ, à 1 m. 50 au-dessus du sol, pour obtenir une surface unie.

La glu peut également être déposée sur des bandes de papier que l'on fixe autour du tronc avec des ficelles, qui doivent être suffisamment serrées pour empêcher les papillons de passer entre le papier et l'écorce.

Lorsque le traitement est appliqué à de jeunes arbres qui sont tuteurés, il y a lieu, bien entendu, d'engluer, dans les mêmes conditions, les tuteurs.

Une FOURRURE s'achète chez un Spécialiste
PÉCHA
Le plus grand Choix que vous puissiez voir
Prix imbattables
AU TIGRE ROYAL NANTES
11, Rue d'Orléans

Grands Réseaux des Chemins de Fer Français

DES EXCURSIONS A BON COMPTE TOUTE L'ANNÉE

Les cartes d'excursions à prix réduits ont été facilitées et vos randonnées à travers les belles régions de tourisme de la France.

Pour être agréables à leur clientèle, les Grands Réseaux viennent de décider que toutes leurs gares délivreraient désormais, pendant toute l'année, des cartes d'excursions à prix réduits pour les régions suivantes : Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Cévennes, Charente-Inférieure, Côte d'Azur, Dauphiné, Jura, Languedoc, Morvan, Provence, Pyrénées, Savoie.

Utilisez les cartes d'excursions ! C'est le moyen le plus simple, le plus pratique et le plus économique de faire de beaux voyages.

Les agences et gares des Grands Réseaux se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 15 Octobre 1934

ANIMAUX	Amarrés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3,501	3,410	6 30	5 30	4 20	7 20	3 90	2 90	2 10	4 45
Vaches.....	2,324	2,205	6 10	4 70	3 90	7 60	3 75	2 58	1 95	4 85
Taureaux.....	370	360	4 70	4 00	3 60	5 40	2 82	2 20	1 80	3 35
Veaux.....	1,937	1,810	8 60	6 90	6 00	9 70	5 15	3 95	3 40	5 82
Moutons.....	12,308	12,200	15 40	10 80	9 00	16 20	7 70	5 07	3 95	8 10
Porcs.....	2,527	2,527	6 14	5 72	4 00	6 72	4 30	4 00	2 80	4 70

Du Jeudi 18 Octobre 1934

Bœufs.....	2,047	1,915	6 30	5 30	4 20	7 20	3 78	2 90	2 10	4 45
Vaches.....	1,319	1,205	6 10	4 70	3 90	7 60	3 65	2 58	1 95	4 85
Taureaux.....	275	250	4 70	4 00	3 60	5 40	2 82	2 20	1 80	3 35
Veaux.....	1,620	1,508	8 40	6 66	5 80	9 50	5 03	3 80	3 20	5 70
Moutons.....	8,527	8,300	15 40	10 80	9 00	16 20	7 70	5 17	4 45	8 15
Porcs.....	1,802	1,802	6 14	5 72	3 86	6 56	4 30	4 00	2 70	4 60

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 6.211. — Maine-et-Loire, 190; Sarthe, 430; Mayenne, 395; Loire-Inférieure, 180; Indre-et-Loire, 40; Deux-Sèvres, 100; Vienne, 35; Vendée, 169.
 PORCS : 2.527. — Maine-et-Loire, 345; Sarthe, 395; Loire-Inférieure, 250; Indre-et-Loire, 110; Deux-Sèvres, 50; VEAUX : 1.927. — Maine-et-Loire, 105; Sarthe, 440; Mayenne, 20; Indre-et-Loire, 55.
 MOUTONS : 12.398. — Maine-et-Loire, 225; Sarthe, 57; Vienne, 110; Afrique, 1.070.

Décret sur le Commerce des Semences de Pommes de Terre

Le « Journal Officiel » du 26 septembre a publié un décret, en date du 23 septembre 1934, réglementant le commerce des semences de blé, d'avoine, et de pommes de terre. Notre Confédération a attaché la plus grande importance à l'obtention de ce décret.

Sollicité chaque année par des centaines, par des milliers même, de cultivateurs victimes des « écueurs » de la culture, qui s'élevaient dans le commerce des semences de pommes de terre, elle se trouvait le plus souvent désarmée, lorsqu'elle désirait porter les litiges devant les tribunaux.

Une législation trop vague contraignait toujours le commerce malhonnête, qui à l'abri d'une raison sociale de caractère agricole, avait, sous des noms pompeux, vendu hors de prix des semences des variétés les plus communes, sans la moindre qualité.

Le décret qui vient d'être publié, bien qu'il ne nous donne pas entière satisfaction, marque un progrès considérable par rapport à la situation qui existait :

a) Il interdit la fraude sur le nom de la variété, qui permettait jusqu'à maintenant de vendre avec de grosses majorations de prix, grâce à un nom ronflant, une variété soi-disant nouvelle, et qui était, en fait, déjà connue. Désormais, ne pourront être vendues que les variétés inscrites au catalogue des semences, et sous le seul nom qui leur a été attribué.

b) Il oblige à garantir la pureté de la variété et, ainsi, fournit la possibilité de refuser un lot qui n'aurait pas été suffisamment sélectionné à ce point de vue.

c) Il oblige à ne vendre la semence que sous le nom de sa variété, sans aucun autre qualificatif, sauf éventuellement ceux de « semence sélectionnée », ou « sélectionnée originale », mais dont l'emploi est désormais nettement précisé, et ne peut par conséquent plus donner lieu aux abus dont ils ont été l'objet dans le passé.

d) Il oblige à n'indiquer un calibrage à l'acheteur que sous réserve d'être soumis à une réglementation très rigoureuse de ce calibrage.

Les vendeurs qui veulent éviter ce règlement ne doivent mentionner aucun calibrage.

Ainsi, l'acheteur qui n'aura pas exigé de calibrage n'aura qu'à s'en prendre à lui-même ; mais celui qui l'aura demandé sera assuré d'être servi comme il aura été convenu, ou, à défaut, d'avoir recours contre son vendeur.

e) Il oblige à indiquer avec précision le prix des semences par hectare, ce qui permettra de comparer les offres et de déterminer si la marchandise est conforme aux conditions du décret du 23 septembre 1934, réglementant le commerce des semences de plants de pommes de terre.

2^o Que ce prélèvement soit fait en présence de l'Agent du Service de la Répression des Fraudes attaché au département, qui enverra les échantillons prélevés, pour essai culturel, à la Station d'essais de semences de Versailles ou à l'Institut des Recherches Agronomiques ;

3^o Qu'il soit également procédé à un prélèvement des étiquettes qui doivent être jointes aux sacs.

Les plus importantes pépinières de TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

Spécialité Muscadet, greffés sélectionnés. Prix-courant franco sur demande. E. LEMERLE, « Le Lion d'Or », Nantes. On demande des représentants.

Il est démontré que :

L'HUMIGONE

Engrais organique idéal complet, est le plus efficace, le plus économique et le plus sûr des engrais.

L'HUMIGONE est composé par une masse (soluble à l'eau) de matières organiques les plus diverses en combinaison complexe et absolument stable. Les principaux éléments constitutifs de L'HUMIGONE sont l'AZOTE sous 2 et 4 formes, l'ACIDE PHOSPHORIQUE sous 2 et 3 formes, la POTASSE toujours très pure, sous 2 et 3 formes, en outre, l'oxyde de chaux active, le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, le fer et le magnésium contenus dans L'HUMIGONE contribuent à donner à ce fertilisant de grande classe, une très haute valeur culturale.

Avec L'HUMIGONE vous serez toujours satisfait. Employez-le avant de semer vos céréales d'automne et vous serez garanti contre les troubles végétatifs en étant assuré de récolter beau et bon.

L'HUMIGONE, engrais naturel, convient à toutes terres et à toutes cultures. Demandez L'HUMIGONE à votre marchand d'engrais.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrite ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

107. — Propriétaire BEAU VIGNON en état remarquable, le donnerait à 1/2 fruits ; vignoble d'un ensemble, autour habitation, très bon vin réputé, vendu à l'avance. Travail facile. Cellier moderne, pompes et cuves. Travailleur et excellentes références exigées. S'adresser au Syndicat.

114. — VIGNOBLES et PEPI-NIÈRES des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel blanc n° 4986, 5409, 6980 ; Seibel rouge n° 4643, 5437, 5455, 5487, 7053, 8745, 8748, 8916, 11803 ; Coudere 13 ; Bertille-Seyve 2846 ; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Auguste Lurien, viticulteur, La Chapelle-Inf., La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

131. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

142. — A louer pour le 1^{er} novembre 1934 ou le 23 avril 1935, commune de Sainte-Luce, UNE FERME contenant environ 32 hect. 50 ares. Un long bail pourra être consenti à fermier sérieux et solvable. Pour traiter, s'adresser à M. Tison, expert à Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

144. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés et producteurs directs des meilleures variétés sélectionnées ; boutures et plants racinés ; plants extra. Hybrides rouges : Seibel n° 4643, 5455 ; Baco n° 1 ; Gaillard n° 2 ; Othello. Très beaux plants greffés bien soudés et racinés, greffons sélectionnés, greffe anglaise, à la main, sur 3309 ; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Seibel 5455. Authenticité garantie. S'adresser à Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Prix-courant franco sur demande.

145. — Pour la Toussaint 1935, à donner à moitié fruits, FERME de 32 hectares, d'un seul tenant, sise

SUR TOUTES CULTURES



L'AMMONITRE GRANULE EST L'ENGRAIS DES HAUTS RENDEMENTS

Les plus importantes pépinières de TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

Spécialité Muscadet, greffés sélectionnés. Prix-courant franco sur demande. E. LEMERLE, « Le Lion d'Or », Nantes. On demande des représentants.

entre La Meilleraie-de-Bretagne et Joué-sur-Erdre. Beaux bâtiments. S'adresser au Syndicat.

146. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNES greffés : Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard ; greffons sélectionnés. Hybrides n° 4986 blanc, 4643 roi des noirs, 5455 rouge ; Baco rouge n° 1, Baco blanc 22 A, Bertille-Seyve 450, Noah et Othello. Souscription aux plants greffés et racinés pour l'automne 1935, aux meilleures conditions possibles. S'adresser à M. Meneux Auguste, viticulteur au Guideau, La Chapelle-Basse-Mer ; 36 ans d'expérience en plants de vigne.

147. — A vendre un ALAMBIC de trois hectos, avec chauffe-vin, monté sur chariot (Système Cocyte), en parfait état de marche. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

125. — On demande UNE FERME de 10 à 15 hectares, à exploiter au mois, avec trois enfants en âge de travailler. S'adresser au Syndicat.



Superphosphate de chaux engrais de base

Prix-Courant (DETAIL)

Alimentation du Bétail

Remouillages de fèves..... 50 >>
 Riz Saigon n° 1..... très variable
 Brisures de Riz..... 57 >>
 Issues de Riz..... 53 >>
 Farine de Manioc..... 50 >>
 Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ..... 74 >>
 Farine Archide « Amor » qualité courante..... 75 >>
 qualité extra-blanche..... 80 >>
 Farine « Kystett »..... 175 >>
 Farine lactée T. T..... 175 >>
 Mais pour volailles..... au cours
 Tourteau Coprah, en plaques 70 >>
 Tourteau amélioré Chepteline 83 >>

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provoque « Sucraff » n° 1... 67 >>
 — « Sucraff » n° 2... 65 >>
 ALIMENTATION DES BOEUFs VACHES ET VEAUX

Optima lait :
 cordon vert..... logé 73 >>
 cordon rouge..... logé 88 >>

Optima engraissement :

pour bœufs..... logé 84 >>
 Optima veaux d'élevage :
 cordon vert..... logé 75 >>
 cordon rouge..... logé 88 >>
 Farine lactée Optima
 pour veaux, le sac de 5 kil... 11 >>
 Quantité importante, nous consulter.

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet n° 1-40 %
 avoine, 35 % mélassé, logé 80 >>
 Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédants, avoine, tourte) logé 84 >>
 ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 80 >>
 Optima pour porcelets et truies..... 100 >>
 Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Provoine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour volailles et Lapins

Farine de poissons..... 165 >>
 Granulé condensé..... 115 >>
 Grande Pondeuse..... 130 >>
 Farine de viande alimentaire 165 >>
 Farine d'os alimentaire..... 87 >>
 Coquilles huîtres broyées..... 55 >>
 Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Aliments mélassés

Mélassé Say..... 69 >>
 Son mélassé Say..... 66 >>
 Paille mélassée Say, 50 %..... 60 >>
 Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Société anonyme «Ovox»

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses..... 117 >>
 N° 2 pour sujets en croissance..... 122 >>
 N° 2 bis, pour poussins..... 150 >>
 N° 2 ter, pour poussins..... 130 >>
 N° 3, pour poules en mue..... 130 >>
 Coquilles d'huîtres, logées..... 61 >>
 Boulettes « LAPOX », logées..... 98 >>
 Farine de viande, logée..... 190 >>
 par 50 kilos, majoration ; toiles facturées 2.50 non reprises.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :
 Nantes, le 18 octobre.

Farine de froment (cours préfectoral) Blé nouveau (cours officiel).

Avoines grises ou noires..... 50
 Avoines bigarrées..... 46
 Sarrasin Bretagne..... 64/65
 Sarrasin Loire-Inférieure..... 86
 Orge indigène (Côtes-du-N.) 59
 Son bonne fabrication..... 41

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 12 octobre
 VEAUX : 551. — Le kilo sur pied : 4 à 4.50. Tous les kilos payables.
 BŒUFS : 8. — Le demi-kilo : Devant : 1^{re} qualité, 2.75 à 3.25 ; 2^e qual., 2.25 à 2.75 ; 3^e qual., 1.75 à 2.25. — Derrière : 1^{re} qual., 3.75 à 4.25 ; 2^e qual., 2.75 à 3.25 ; 3^e qual., 1.75 à 2.25.
 MOUTONS : 257. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qual., 6 à 7 fr. AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX
 VEAUX : 551. — Le kilo sur pied : 2 fr. 50 à 4 fr. 50.
 Il est à observer que ces prix s'entendent retranchés en ville, frais de marché, perte de kilo, à déduire : 0.80.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS
 Nantes, le 17 octobre.
 Aubergines, la douz., 8 fr. — Artichauts, les 12, 12 fr. — Betteraves, les 12, 5 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 50.

— Vos déductions sont trop partiales. On s'imaginerait trop facilement ce que l'on souhaite voir se réaliser. Allez voir le Colonel Chaumont, parlez-lui de tout cela, il vous dira ce qu'il en pense, mais par pitié, mademoiselle Solange, ne vous montez pas la tête inutilement.

Je n'insistai pas, persuadée que je suis qu'il ne me comprend plus.

Je suis habituée, à présent, à ce que Sauvage ne partage plus ma façon de voir. Il ne croit plus à rien, il n'espère plus, il n'attend plus.

Son attitude nouvelle, même, renforce mes doutes : son changement, à lui aussi, remonte à l'arrivée de monsieur Spinder au château.

Est-ce que c'est une coïncidence sans valeur aussi, cela ?

10 Juillet. — Mon désir d'aller voir le colonel Chaumont était assez difficile à réaliser.

Comment m'y rendre. L'habitation du vieux militaire est assez loin de la nôtre et je n'ai que Mylord à ma disposition car Mascotte a besoin encore de repos.

Auguste était occupé par les foins et ne pouvait me conduire, j'étais donc réduite à faire la route à pied ou à user de bicyclette.

Ma mère allait-elle me permettre de me servir de ce dernier moyen de locomotion sans être accompagnée.
 (A suivre).

FEUILLETON DU Bulletin 32



Grand Roman inédit
 PAR
 MAX DU VEUZIT

Je passai la main sur mon front avec lassitude, regrettant tous les mots qui m'étaient échappés et les demi-confidences que j'avais faites.

Ces gens étaient presque des étrangers pour moi, et j'avais pu, en leur présence, trahir mes sentiments intimes, soulever le mystérieux voile du passé des miens.

Cependant, comme je levai les yeux sur eux, glacée par mes subites réflexions, je ne vis que le visage très bon et très paternellement attristé de Monsieur Spinder penché sur moi ; je ne rencontrai que le regard silencieusement éloquent du marquis de Rouvalois.

Non, je ne devais pas regretter d'avoir écrié ma souffrance en présence de ces deux là.

Mais je me levai pour prendre congé. Il y avait trop de désespérance dans mon

cœur pour prolonger ma visite.
 — Déjà vous nous quittez. Il est à peine quatre heures ! s'écrie le châtelain avec regret.

— Restez encore, murmure le jeune homme.
 — Ma mère m'a fait promettre de rentrer tôt.

Je salue le marquis dont les yeux anxieux ne me quittent pas.

Je devine qu'il voudrait me suivre pour que je ne reste pas seule, en tête à tête avec moi-même, en ce moment.

Et comme je me retourne vers lui, avant de descendre les degrés de la terrasse, je remarque qu'il s'est levé pour me rejoindre et je surprends un geste bref de monsieur Spinder qui lui ordonne de rester là.

Ce geste autoritaire de maître de maison m'étonne par ce qu'il peut y avoir d'étrange dans cet ordre mystérieux, mais je n'ai pas le temps de m'appesantir sur cette question.

Le châtelain a eu une gentille attention pour moi.

— Vous avez renvoyé votre voiture, je crois ? me dit-il.

— Oui, Auguste avait du travail pressé au jardin. Je vais rentrer à pied... deux kilomètres ne m'effraient point.
 — Néanmoins, j'ai fait préparer l'auto, mon chauffeur vous reconduira, voulez-vous ?
 — Oh, volontiers.
 — La voiture électrique s'amène justement.
 — A bientôt, me dit le châtelain qui

porte ma main à ses lèvres.
 Malgré mon chagrin, je lui souris, tant je me sens entourée de son affectueuse sollicitude.

9 Juillet, matin. — J'ai passé une nuit atroce.

Que de pensées se sont heurtées dans ma pauvre cervelle.

Les ai-je assez pestées et retournées les réponses qu'ont faites hier, à mes questions, le propriétaire de la Chataigneraie et son jeune ami.

Ils m'ont affirmé qu'aucune personne du nom de mon père n'avait fait partie de leur caravane, qu'aucun n'avait péri et que je pouvais être tranquille ; mais ils ne m'ont pas répondu quand je leur ai donné le signalement du disparu et que j'ai émis la supposition qu'il avait pu se trouver parmi eux, sous un autre nom.

N'aurait-ce pas été tout naturel, cependant, de leur part, de passer en revue tous leurs anciens compagnons et de chercher lequel se rapprochait le plus du signalement précité.

Quel motif a donc retenu leur zèle amical ?

Et avec quelle prudence, ils me répondaient quand je les interrogeais ?

Oh, il me semble que je touche à la vérité...
 Il y a un mystère tout près de moi.
 Comment ne pas être frappée de ce fait extraordinaire que l'homme désigné par le

Colonel Chaumont pour avoir été récemment en relations à l'étranger avec mon père, se trouve actuellement à la Chataigneraie.

Comment ne pas trouver étrange que James Spinder ayant fait partie d'une expédition dans laquelle devait être monsieur de Borel vienne justement acheter l'ancien château de celui-ci sans avoir jamais entendu parler par le précédent propriétaire.

Non, le hasard seul n'a pu créer ces coïncidences.

Oh, je trouverai !

Même jour, au soir. — Je suis allée voir Bernard et l'ai mis au courant des événements sur lesquels je tenais à avoir son avis.

Il a combattu mon raisonnement mais ne m'a pas convaincu.

Tout d'abord, Sauvage a paru surpris d'apprendre que mon sauveur était justement celui que le Colonel Chaumont recherchait si loin.

Mais quand je lui ai dit toutes les étranges remarques que ces faits me suscitent, Bernard a haussé les épaules et m'a dit qu'il ne voyait rien d'extraordinaire dans tout ce qui me paraissait être si inexplicable.

— Vous vous montez l'imagination, mademoiselle Solange. Le hasard fait parfois de drôles de coïncidences.
 — Mais celles-ci sont curieuses, voyons !
 — Pas tant que ça ! L'officier qui a ren-
 seigné le colonel n'a fait que rapporter un on-dit sans pouvoir le justifier ni le vérifier. Il savait que monsieur de Rouva-

lois allait remonter aux sources du Nil. Cela est un fait acquis et l'hôte de monsieur Spinder vous l'a confirmé lui-même. Ce qui, en r-vanche, semble avoir été avancé sans fondement, c'est la présence de monsieur de Borel dans cette même expédition, monsieur de Rouvalois vous a affirmé n'avoir connu personne de ce nom-là.

C'est tout de même drôle que deux hommes de cette fameuse expédition soient justement à la Chataigneraie en ce moment.

— Ce qui serait plus extraordinaire peut-être que toutes les remarques que vous avez faites, c'est que justement votre père ait été en relations, en Afrique, avec un homme qui à des milliers de lieues de distance allait aller justement sauver la vie de sa fille.

L'implacable logique de Bernard m'accablait.

C'est vrai, tout est bizarre en cette affaire. Mais comme tout

Céleri rave, les 6, 4 fr. — Céleri blanc, les 6, 3 fr. — Choux pommes, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 0 fr. 60 à 1 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 3 fr. — Concombre, la douzaine, 3 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Endives, le kilo, 3 fr. 50. — Escaroles, les 12, 2 fr. — Épinards, le kilo, 1 fr. — Haricots verts, le kilo, 2 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. — Mâche, le kilo, 1 fr. 50. — Navets, la botte, 0 fr. 50. — Noix, le kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo, 0 fr. 75 à 1 fr. 25. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Petits pois, le kilo, 4 fr. — Poires, le kilo, 3 fr. — Raisins, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 2 fr. 25. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 35.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 17 octobre.
POMMES DE TERRE

Cours plus fermes. Les affaires restent un peu plus d'activité.
On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : Parisienne Loiret, 60 à 65; Royale d'Orléans, 70; Henault Loiret, 100; Etoile du Nord du Loiret, 41 à 42; Eerstelingen Nord, 52 à 53; Sarthe, 50; Paris en culture, 40; Loiret, 46 à 47; Jaune ronde de Bretagne, 48; Creuse, 28; Auvergne, 26 à 28; Sarthe, 31; Loiret, 30; Rosa Loiret, 57; Sarthe, 60; Morbihan, 58; Côtes-du-Nord, 60; Marnes, 55; Meuse, 52 à 53; Ardennes, 55 à 57; Loir-et-Cher, 55; Maine-et-Loire, 60; Saucisse rouge de Bretagne, grosse triée 45 à 48, toutes

venantes 38 à 37, Loiret 50; Early Sarthe, 50; Touraine, 51; Fin de Siècle Alsace, 28; Hollande Bretagne, 35; Mayette de Bretagne, 52; Joli de Bretagne, 65; Industrie Alsace, 25; Beauvais Sarthe, 22; Bretagne, 26 à 27; Limousin, 23; Aveyron, 21.

GAROTTES ET NAVETS. — Pas de débouchés sur Paris; Luc tient pour ces deux catégories 12 fr. logé départ et sans acheteurs.

OIGNONS. — Peu d'affaires et cours très indécis. Aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : Auxonne, Le Poulliguen, Alsace, 45; Luc, 45 à 50; Roscoff, 30 à 32; Saint-Brieuc, 35; Pottou, 38; Charleval, 30; La Fère, 58 à 60; Verberie, 60; Mazé, 65.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.
On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord :
Paille de blé, 19 à 13.50; d'avoine, 10 à 13.50; orge ou escourgeon, 19 à 13.50.
Foin, 29 à 31; Luzerne, 31 à 33; Trèfle, 28 à 29.

LEGUMES SECS

Paris, 17 octobre.
On cote aux 100 kilos logés, départ :
Lingots : Nord, 350; Vendée, 330; Bourgogne, 280; Landes, 240; Flageolet : Nord, 295; Cocos : Landes, Pyrénées, 285; Plats : Midi, nature 190, gros 200 extra 220. Lentilles vertes : du Puy, 320; Cheviots : Arpajon,

Dourdan, extra (en culture) 480-500, ordinaires 435, Féverolles : Est (culture), 80-90.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé en bottes... 215 à 220
Paille de blé pressée... 215 à 220
Foin nouveau, les 500 kilos 160 à 190
Foin suivant région et qualité.
Paille d'avoine pressée... 205 à 210

Cours des Vins

Muscadet 1934... 275 à 325
Gros-Plant 1934... 120 à 170
Seibel 1934... 110 à 150
Noah 1934... 60 à 80

Alcools, Cidres

Pas de changement en eaux-de-vie de cidre, 280 à 300 fr. les 100 degrés.
Cidres cotés 6 francs le degré départ.
Le marché des pommes montre quelque activité, mais les prix se relèvent difficilement. On cote la tonne, livraison fin octobre : Perche, 80; Sarthe, 95; Seine-Inférieure, 55-60; Eure, 80; Pays d'Auge, 100-105. Pour livraison 1^{er} novembre, le Perche tient 90.

LE CULTIVATEUR ISOLE EST FAIBLE; GROUPE EN SYNDICAT, IL DEVIENT PUISSANT.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :
Beuf, 1^{re} catégorie, 6 à 10 fr.; 2^e cat., 2.50 à 3 fr.; 3^e cat., 0.50 à 2 fr.
Veau, 1^{re} catégorie, 5 à 9 fr.; 2^e cat., 5 fr.; 3^e cat., 3 à 4 fr.
Mouton, 1^{re} catégorie, 9 fr.; 2^e cat., 7 à 8 fr.; 3^e cat., 3 fr.
Pore, 3.50 à 7 fr.
Beurre, 6 fr. 50 à 8 fr.
Lait, la douzaine, 6 à 6 fr. 50.
Lapins, 5 à 6 fr. 50.
Poulets, 5 fr. 50 à 6 fr. 75.

ANCENIS

Poulets, le demi-kilo, 3 à 3.50; canards, 2 à 2.75; lapins, 1.75 à 2.25; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 8 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 5.50. Veau, le kilo, 3.50 à 4 fr.; porc, le kilo, 3.80 à 4 fr.; porcelets, 55 à 85 fr.

CANDÉ, 15 octobre.

Orge, les 100 kilos, 55-60 fr.; avoine, 55-60 fr. Paille, les 1.000 kilos, 200-220 fr.; foin, 400-600 fr. Poules, la couple, 22-28 fr.; poulets, 16-22 fr.; canards, 18-26 fr.; oies, 30-35 fr.; lapins, 7 à 10 fr. la pièce; lapins de garenne, la pièce, 5 fr.; perdrix, la pièce, 6-8 fr.; pigeons, de 8 à 9 fr. la couple; œufs, la douzaine, 6.75; beurre, la livre, 6.75 à 7 fr.
Porcs gras, le kilo, 4-4.25; porcs maigres, la pièce, 150 à 200 fr.; porcelets, la pièce, 40 à 80 fr.

CHATEAUBRIANT, 17 octobre :
blé, taxé 108 fr.; avoine, 60-65 fr.; orge, 70-80 fr.; sarrasin, 60-65 fr.; farine taxée; son, 58-60 fr.

Les 500 kilos : paille de blé, 120 fr.; foin, 150-200 fr.

Cidre, la barrique, 55-60 fr.; 1^{re} qualité, 60-65 fr., droits en sus.
Pommes à cidre, aux 1.000 kilos, 100-140 fr.; hausse sensible.
Pommes de terre, 40-50 fr. les 100 kilos.
Beurre, le kilo, gros 8.50-9 fr., détail 13.15-50; œufs, 6-7 fr.
Poules, 20-23 fr.; gros poulets, 20-25 fr.; moyens, 18-20 fr.; petits, 15-18 fr.; canards, 20-24 fr.; pintades, 22-24 fr.; pigeons, 8-10 fr.; le tout à la couple; lapins, 10-12 fr.; lapins de garenne, 4-5 fr.; lièvres, 16-18 fr.; levrauts, 10-15 fr.
Boeufs de travail, de 1.500 à 2.500 fr.; la paire; bœufs gras, 2 à 2.50 le kilo; vaches laitières ou amouillantes, 1.000 à 1.400 fr.; vaches grasses, 1.50 à 2 fr. le kilo; génisses, 900 à 1.100 fr.; veaux gras, 3.30 à 3.60 le kilo; moutons, 5.50 à 6 fr.; pores de lait, 50 à 85 fr.; pores gras, 3.70 le kilo.

Chevaux de travail, 1.500 à 2.500 fr.; chevaux de boucherie, 400 à 1.000 fr.; poulains de l'année, 400 à 900 fr.

BLAIN, 17 octobre.

Blé, cours officiel, 103 fr.; farine, prix préfectoral qu'attend-on pour diminuer le prix du kilo de pain ?
Seigle, 57 à 62 fr.; sarrasin, 63-68 fr.; avoine, 47 à 52 fr.; orge de mouture, 50 à 64 fr. — Paille, 110 à 118 fr., les 500 kilos; foin (en hausse), 150 à 200 fr. — Pommes de terre, 45 à 55 fr. les 100 kilos, suivant espèce; beurre de laiterie, 8.50 à 9 fr. la livre; beurre ordinaire, 7.50 à 8 fr. la livre; œufs, 4 à 4.50 la douzaine; lait, 1.20. — Volailles : Poulets, 20 à 35 fr. la couple, suivant grosseur (4 à 4.50 la livre vif); canards, 10 à 18 fr. la pièce; oies, 20 à 30 fr.; lapins domestiques, 6 à 18 fr. la pièce (2.50 à 3 fr. la livre vif); pigeons, 8 à 9 fr. la paire. — Gibier : lièvres et levrauts, 10 à 18 fr. la pièce.

perdrix et perdreaux, 5 à 6 fr.; lapins de garenne, 4 à 5 fr.; pigeons ramiers, 4 à 5 fr. — Cidre, 60 à 90 fr. la barrique de 220 litres, suivant qualité (droits de circulation en sus); au détail 0.70 à 0.75 le litre; pommes à cidre, 60 à 70 fr. les 500 kilos. — Bœufs : Bœufs, 2 à 2.50 le kilo sur pied; vaches, 1.60 à 2 fr.; génisses grasses, 2.40 à 2.90 tauraux, 1.80 à 1.90; moutons et agneaux, 4 à 5 fr.; porcs gras, 3.75 à 3.95; courants, 150 à 210 fr.; porcelets de six semaines à trois mois, 65 à 140 fr.

NOZAY, 15 octobre.

Blé, prix légal; avoine, 52 à 53 fr.; seigle, 60 à 61 fr.; orge, 65 à 66 fr.; sarrasin, 62 à 63 fr.; son, 56 à 57 fr.; son de sarrasin, 69 à 70 fr.
Les 500 kilos : paille de blé pressée, 112 à 115 fr.; foin, 210 à 220 fr.
Beurre, le kilo, en gros 10 fr., détail 11 à 11.50; œufs, 6 fr.
La couple : poulets engraisés, 22 à 35 fr.; (8 à 8.25 le kilo vif); bœufs, 18 à 23 fr.; pigeons, 8 à 9 fr. la pièce; lapins, 9 à 12 fr. (4.75 à 5 fr. le kilo vif); lièvres, 16 à 18 fr.; levrauts, 10 à 15 fr.; lapins de garenne, 4 à 5 fr.; perdreaux, 6 à 6.25.
Le kilo sur pied, en bêtes de viande qualité moyenne : génisse, 2.40 à 2.90; bœuf, 2 à 2.50; vache, 1.50 à 2 fr.; veau, 4 à 4.25; mouton de l'année, 4.75 à 5 fr.; pores gras, 3.75.
Porcelets laitons de six à huit semaines, 40 à 85 fr.; porcelets de deux à trois mois, 90 à 150 fr.; courants de trois à quatre mois, 150 à 220 fr.

SAINT-MARS-LA-JAILLE, 16 octobre.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.25 à 2.50; vaches grasses, 2.50 à 2.50; vaches laitières, 1.200 à 1.500 fr.; veaux, le kilo sur pied, 2.50; génisses, 500 à 800 fr.; génisses, le kilo sur pied, 2 à 2.25.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr., moyens 30 à 35 fr., petits 20 à 25 fr.; canards, la pièce, 12 à 15 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 14 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.30; beurre, le demi-kilo, 6.50. Veaux, le kilo, 3.50 à 5 fr.

MONTOIR-DE-BRETAGNE, 16 octobre.

Vaches grasses, amenées 153, vendues 39; premiers 2.50, deuxième 2 fr., troisième de 0.75 à 1.30; bœufs gras, amenés 15, vendus 12, 3 à 3.50; taureaux maigres, amenés 4, vendus 2, 1.50 à 2 fr. le kilo.

GUERANDE

Poulets, la couple, 16-20 fr.; canards, la pièce, 14-18 fr.; oies, 20-22 fr.; pigeons, la couple, 12-16 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.; œufs, la douzaine, 5-6 fr.; beurre, le demi-kilo, 5-6 fr.; lapin de garenne, la pièce, 8-9 fr.; lièvres, la livre, 4-5 fr.; perdrix, la pièce, 9-10 fr.; chateignets, le litre, moyennes 0.50; grosses 1 fr.

CLISSON

Blé, 108 fr.; farine, 171 fr.; avoine, 65 fr.; blé noir, 76 fr.; son, 50 à 55 fr.; haricots, 550 à 400 fr. Paille, les 500 kilos, 120 fr. Poulets, la couple, gros 30 à 32 fr., moyens 26 à 29 fr., petits 22 à 25 fr.; oies, la pièce, 25 fr.; lapins, 8 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.25; beurre, le demi-kilo, 7 fr. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3 fr.; vaches grasses, 1.75 à 3 fr.; vaches laitières, 600 à 2.000 fr.; veaux, le kilo, 3 à 4 fr.; pores, 4 fr.; pores de lait, 100 à 150 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

Plus de Chevaux pousseurs

Généraliste radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du pommier par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur F. PARAT
Saint-Jean-de-Gôlé (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

Comment garder un sang jeune

La fatigue de chaque jour produit dans notre organisme de dangereuses toxines. En temps ordinaire, ces poisons sont régulièrement éliminés. Mais que survienne une période de surmenage, de souci, ou simplement un changement de saison, et ces toxines se multiplient, les éliminations deviennent insuffisantes; le sang est littéralement empoisonné.

C'est de cet empoisonnement du sang que viennent toutes nos misères. Lassitude générale, tristesse, mauvaise digestion, maladies de foie, maladies de peau, rhumatismes, troubles circulatoires, tous ces maux, si divers en apparence, ont, en réalité, la même origine.

Leur remède est dans une désintoxication complète du sang. Aucune médication ne l'opérera plus sûrement que la légendaire TISANE des CHARTREUX.



DE DURBON, préparée dans les Alpes, suivant une formule plus que séculaire. Cette Tisane concentrée doit aux sucs de plantes fraîches, qui la composent, ses remarquables propriétés dépuratives.

Vous qui souffrez, faites-lui confiance. Elle nettoiera votre sang, le vivifiera, lui donnera une nouvelle jeunesse. Elle vous guérira, comme elle a guéri avant vous, des milliers de malades.

26 Mars 1934.
C'est avec un plaisir sincère que je témoigne de l'excellent résultat obtenu par l'emploi de votre Tisane des Chartreux de Durbon.
Fidèles à cette rénovatrice, ma femme et moi rajournons à chaque saison après une cure de 2 ou 3 flacons. A toutes occasions, nous recommandons votre « élixir de la bonne santé », ainsi que nous la dénommons.
Je vous autorise à publier la présente, c'est la reconnaissance de ma femme et de moi-même.

CASTANIER, 2, rue de la Gare, Nîmes (Gard).

Tisane, le flacon... 14.80
Baume, le pot... 8.95
Pilules, l'étui... 8.50
Dans les Pharmacies.
Renseignements et allocations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

SALE A MANGER studio
cageoir moiré, buffet plat,
table modèle riche, 6 chaises
fond cuir. Exceptionnel.
Nement, les 2975 fr.
8 pièces :



La grande spécialité
d'ameublement
général E. Lefroid
vous exécutera
la DÉCORATION
complète de votre
appartement
peinture, papiers
peints meubles
tapis, sièges



CHAMBRE A COUCHER
palissandre véritable, armoire
150 cm, grand lit de
milieu, table de nuit liseuse.
les 3 pièces : 2500 fr.

BEAUTÉ ET QUALITÉ S'APPLIQUENT A NOS MOBILIERS

E. Lefroid
5 et 6, Place de la Liberté
ANGERS

QUE VOUS SOYEZ ACHETEUR !...

D'UNE ECREMEUSE
D'UNE MACHINE A COUDRE
D'UN TANDEM
D'UNE BICYCLETTE

Course
Route
Dame ou Enfant
Une seule Marque
mais la Meilleure
STELLA

La plus connue
La plus appréciée

Catalogues - Renseignements
Liste des Représentants

Fonteneau, Fabricant
21, Chaussée de la Madeleine, NANTES
En vente chez tous les AGENTS
de la marque STELLA

clôtures
chapdelaine
10, Rue Sully
Téléph. 113.99 - NANTES
Neuf - Occasion - Devis gratuit

PÉPINIÈRES
J. BECIGNEUL
48, rue des Hauts-Pavés - NANTES
Téléphone 110-74
Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

Incrévable BAUDOU
Modèle 1934 garanti - Souplesse incomparable
En vente chez tous les garagistes
Renseignements et Réclamations :
BAUDOU, LES EGLISOTTES (Gironde)
Tout acheteur participe à la Loterie Nationale

RELIGIEUSE donne secret pour guérir l'ophtalmie et la Hémorroides. Maison NERA, à Nantes

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVE-CLARIFIE
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATE
EXTRAITS DE VITIS MARCUS
MARQUE DÉPOSÉE
E. GALLIÈRE - ANGERS

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Provost, à Héric; Sicaud, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alala Laget, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le-roux, à Plessé.

Grâce à
PROVENDEINE
mon porc
a été
SAUVÉ !



Des milliers d'Éleveurs ont obtenu
les mêmes succès avec Provendeine

La lettre de Mr. Lucien NEGRET à Giez par Faverges (Hte Savoie) dont nous publions ci-dessus un extrait, se trouve dans nos dossiers. Elle a été prise au hasard parmi les milliers que nous avons reçues et qui témoignent des remarquables résultats obtenus avec Provendeine.

Provendeine ne peut être comparée aux autres condiments. Préparée suivant des bases scientifiques, elle prévient et guérit la rachitisme (mal de pattes) et la pneumo-entérite, stimule la croissance des porcelets, favorise l'engraissement des porcs.

La véritable Provendeine Sanders se vend à 14 francs le grand paquet (impôt compris).

PROVENDEINE
LA GARANTIE DE LA VITAMINE "D"

Anc. Maison Louis SANDERS, S. A., Rennes.

POUR LES TERRES
PAUVRES EN CHAUX
SCORIES
THOMAS
TOUJOURS
A LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

Sur toutes vos cultures
Utiliser le Potazote
de la S^e Chimique
de la G^e Juraise
Adressez-vous à la
C^e de St-Gobain
Direction Générale des Affaires
Commerciales des Produits Chimiques
1, place des Saussaies, Paris
(ou à ses Agents)
Un résidu entre
MILLE
(sur culture de terre)
M. MERCIÈRE, à la Bézuais-sur-Saint-Jean-de-Corps (Loire-Inf.)
fumure courante sans Potazote... 23.000 kgs
fumure courante AVEC POTAZOTE
(300 kgs)... 28.000 kgs